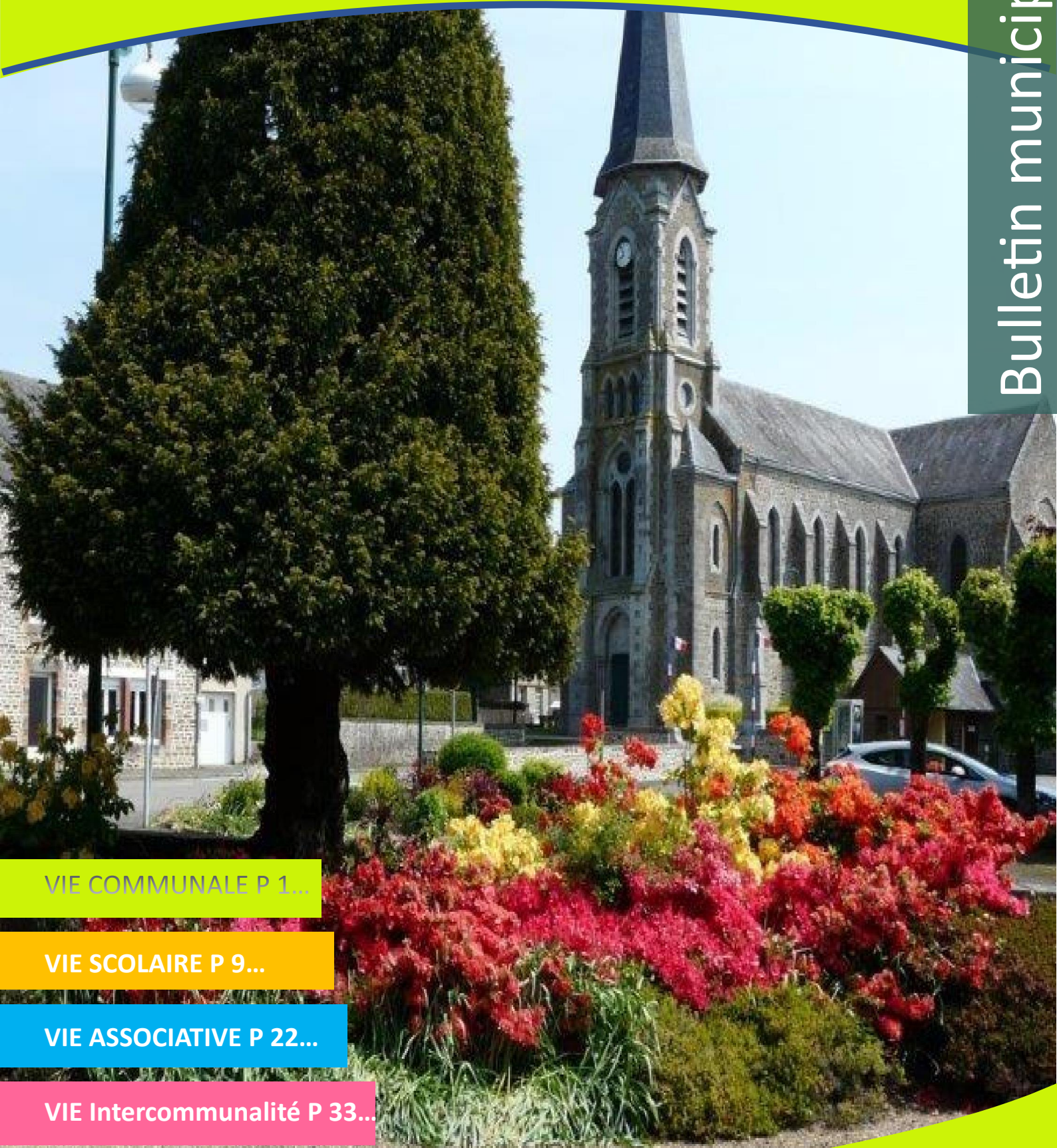


Saint Mars-sur-Colmont

Bulletin municipal 2023



VIE COMMUNALE P 1...

VIE SCOLAIRE P 9...

VIE ASSOCIATIVE P 22...

VIE Intercommunalité P 33...

INFOS DIVERSES P 41...



*Invitation à tous les Marsicolmontois
(es)*

Salle communale

Le Samedi 27 janvier 2024

A 10 heures 30

Vœux de la Municipalité

Pot de l'Amitié

LE MOT DU MAIRE

Cher (es) Marsicolmontois (es),

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2024 !

Qu'elle vous apporte le meilleur à vous et à vos proches !

Je souhaite que notre village reste pour chacun d'entre vous un lieu de sérénité. J'ai une pensée particulière pour les personnes qui ont vécu des situations difficiles en 2023, je leur souhaite de trouver l'apaisement et le réconfort nécessaires durant cette nouvelle année.

Nous saluons également tous les nouveaux arrivants dans notre village et nous leur souhaitons la bienvenue. Le service administratif, le conseil municipal et moi-même sommes à votre disposition.

En cette nouvelle année, je tiens à saluer l'engagement des élus qui m'entourent et profite de ces lignes pour les en remercier chaleureusement. Tous ont à cœur de maintenir une qualité de vie. Je souhaite également profiter de cet édito pour remercier nos agents, qu'ils travaillent à l'école, à la cantine, aux espaces verts, à l'administration, tous ont la même volonté de préserver un service de proximité aux Marsicolmontois.

Le contexte économique difficile, qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales, n'épargne pas Saint Mars-sur-Colmont. Les coûts explosent dans de nombreux domaines dont l'énergie. Au niveau communal, nous avons remplacé les luminaires du lotissement de Bellevue qui sont passés au led, horaires de l'éclairage public. Ces économies ne sont pas, loin s'en faut, suffisantes.

Face à ce contexte de hausse des charges qui pèseront sur les collectivités locales, l'équilibre de nos budgets sera un exercice difficile... Nous ferons face !

Si nous sommes une petite commune, pour autant :

- Nous maintenons l'école, je tiens à féliciter les enseignants qui ne manquent pas de projets, bien au contraire, début janvier, les écoliers découvriront le Château de la Turmelière (49). La municipalité soutient ce projet et a versé une aide exceptionnelle de 1 600 € afin de donner la possibilité à tous les enfants de profiter de ce séjour ;
- Cette année, nous avons vu l'ouverture du dernier commerce de notre village qui nous tenait à cœur après quatre années d'inactivité, quelques améliorations ont été réalisées : une chambre froide pour un montant de 13 278 €, la mise en conformité de l'accès à l'escalier d'un montant de 3 261,18 € et la vérification de tout l'équipement de cuisine ;
- Côté sport, rares sont les communes de moins de 500 habitants qui disposent toujours d'un club de Foot, un investissement de projecteurs a été effectué pour un montant de 1 927,20 €
- Le nombre d'associations est le signe d'une vitalité et capacité à associer les générations, les personnes, les familles, nous leur apportons tout notre soutien ;
- Un nouvel outil de communication, INTRAMUROS déjà adopté par d'autres communes du Bocage Mayennais et partenaire de l'AMF 53, va être mis en place au 1^{er} mars prochain pour un coût mensuel de 15€. Adapté au temps actuel, il peut vous informer rapidement par un message envoyé par la mairie d'un fait d'actualité de votre commune tels que : alerte gendarmerie, école, vie associative, etc..... Nous souhaitons qu'il vous apporte toute satisfaction ;



LE MOT DU MAIRE

- Le Conseil Municipal, après concertation des services de l'état, a décidé de procéder à l'élaboration d'un zonage des énergies renouvelables. Il n'est pas figé, des évolutions au fil du temps seront à l'étude. A ce jour trop de consignes restent sommaires dans certains secteurs, voire l'agriculture, d'ailleurs la chambre d'agriculture était en attente de décrets pour se positionner sur certaines énergies renouvelables.... Les communes du bocage mayennais ont toutes adhérer à ce dispositif ;
- Les Boucles de la Mayenne édition 2023 : le départ de la 1^{ère} étape a eu lieu dans votre commune. Une course cycliste incontournable dans notre département, une épreuve de très haut niveau après le Woldrtour ; et c'est avec fierté que nous avons accueilli cet évènement. L'engagement a été de 5 000 € et les frais et repas de 3 500 €, une aide de la communauté de communes a été allouée pour un montant de 3 000 €. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont associées à cette manifestation pour assurer le meilleur accueil aux organisateurs et aux équipes ;

Que l'on soit nouvellement élu ou que l'on soit simplement citoyen(ne) d'une petite commune rurale, on se demande souvent pourquoi les projets annoncés dans les mairies mettent si longtemps à se réaliser.

Tout d'abord, les petites communes sont de moins en moins maître de leur destin.

Souvent nous dépendons des syndicats et de l'intercommunalité, ce qui veut dire attendre son tour parmi la multitude de projets. Tel a été le cas pour l'enfouissement de réseau pour la rue de Montalon, Territoire d'Energie 53 a retenu cet investissement pour 2024 et non en 2023 comme nous le souhaitions. Le Syndicat d'Eau a également retenu, pour cette année, le renouvellement du réseau d'eau potable dans cette même rue.

Ensuite, les projets peuvent être reportés pour rentrer dans les critères du moment afin obtenir des aides ciblées.

On nous demande de nous entourer d'experts lors du montage de chaque projet, les services de la DDT 53 ne sont plus en mesure de nous accompagner comme auparavant suite à leur nouvelle organisation des services mise en place par l'Etat et MAYENNE Ingénierie est en manque de personnel, seulement deux salariés pour l'ensemble du département. Il y a beaucoup d'étapes et de consultations à effectuer avant que le projet n'aboutisse. Les architectes ont beaucoup de projets à gérer et ne peuvent consacrer qu'une partie de leur temps à nos consultations. Les instances, qui subventionnent, sont de plus en plus exigeantes pour instruire nos dossiers, donc même si nous les soumettons à temps, il faut attendre.

Sachez que la municipalité est désolée voire même frustrée par cette lenteur !

Cependant 2024 verra l'aboutissement du projet d'enfouissement du réseau rue de Montalon.

J'ai le plaisir de vous communiquer dans ce bulletin les informations concernant votre commune.

A tous, nous renouvelons nos vœux,

Que 2024 réponde à toutes vos espérances !

Bien cordialement,

Odile Aveneau

LE PERSONNEL



Evelyne RIVIERE
Secrétaire de Mairie
Administratif
Comptabilité
Urbanisme



Jessica HAVARD
Stagiaire
Secrétaire de Mairie



Aurélie LE GODAIS
ATSEM
Garderie le soir
Accompagnatrice à la
cantine



Marie-Agnès POLLAS
Service cantine et garderie
le matin
Locations salle
Encadrant « Argent de
poche »



Floriane COULON
Service cantine et
garderie le matin
En remplacement de
Marie-Agnès



Renaud PICQ
Adjoint Technique
Entretien des Espaces
verts
Et bâtiments

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI DE 14 H 00 à 18 H 00
MARDI DE 14 H 00 à 18 H 00
JEUDI DE 14 H 00 à 18 H 00
VENDREDI DE 14 H 00 à 18 H 00

N° de tel : 02.43.00.16.26

Adresse mail : mairie.stmarssurcolmont@orange.fr

Site web : www.saintmarssurcolmont.fr

Contacts

École Henri Matisse	Mme Marie RAGNEAU, Directrice Tél 02.43.00.14.51
Prêtre	Contact Mme ALLAIN Tél 02.43. 00.20. 82 Adresse mail : paroissenotredameduhec@gmail.com
ADMR	Mme Véronique BONNEAU Tél 02.43.04.17.29 Mme LONGUAIVE – Châtillon Tél 02.43.00.22.28
Antenne Solidarité	rue de la cour des forges à Gorron, <i>en prenant RDV au 02.43.67.75.77</i>

Assistantes maternelles agréées

LEVERRIER	Mélanie	LA METAIRIE AU BOUVET	02 43 08 60 54
GOELEN	Elysa	1 La Rabâcherie	06.63.22.48.87

BUDGETS

ASSAINISSEMENT	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	8 469,27 €
Recettes	41 369,55 €
Résultat	32 900,28 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0 €
Recettes	38 242,60 €
Résultat	38 242,60 €

CCAS	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 407,89 €
Recettes	12 499,26 €
Résultat	8 091,37 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Résultat	0 €

COMMUNAL	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	439 582,21 €
Recettes	647 923,67 €
Résultat	208 341,46 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	34 901,20 €
Recettes	27 452,99 €
Résultat	-7 448,21 €

Les taux pour les taxes directes locales ont été maintenus pour 2023 comme suit :

- Taxes foncières sur les propriétés bâties : 45,56 %
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties : 39,76 %

BUDGETS

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général (eau, EDF, combustibles, alimentation, transport, assurances, taxes)	143 696,47 €
Charges de personnel	199 777,22 €
Atténuation de produits (Bocage Mayennais)	50 376,00 €
Autres charges de gestion courante (élus, subventions, prix)	41 995,28 €
Charges financières	3 737,24 €
TOTAL	439 582,21 €

Recettes de fonctionnement	
Excédent antérieur reporté	209 140,14 €
Produits de services (cantine-garderie-concession)	23 454,20 €
Impôts et taxes	241 285,95 €
Dotations et participations	130 513,18 €
Revenus des immeubles	18 219,64 €
Atténuations de charges et produits exceptionnels	25 256,56 €
Reprise sur amortissements	54,00 €
TOTAL	647 923,67 €

Dépenses d'investissement	
Remboursement emprunt et caution	14 850,75 €
Immobilisations incorporelles	331,20 €
Immobilisations corporelles	19 719,25 €
TOTAL	34 901,20 €

Recettes d'investissement	
Excédent de fonctionnement capitalisé	16 816,09 €
Dotations fond et réserves	700,90 €
Subvention d'investissement	9 936,00 €
TOTAL	27 452,99 €

Subventions

Coopérative scolaire : ----- 160 €

Comité des fêtes : ----- 1 500 €

USSM : ----- 850 €

Fournées Marsicolmontoises : ----- 250 €

APE : ----- 550 €

AFN : ----- 300 €

ADER Ambrières : ----- 736 €

Une subvention exceptionnelle de 1.600 € a été octroyée à la Coopérative Scolaire pour la Classe de découverte prévue en janvier 2024.



NAISSANCES

JUILLET Léon ----- 26 Avril
LEROY Maël ----- 20 Mai
DAGUER Jade ----- 18 Août
SUHARD Martin ----- 24 décembre

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à ces bébés.



DÉCÈS

Mme LATOURNALD née MAIGNAN Léandre -----06 janvier
Mr GUILLOIS Gaston -----23 janvier
Mr RICOUP Louis -----06 mars
Mme VALLÉE née LAURENT Henriette -----14 juillet
Mme HOSEA Roseanne née STEVENSON-----28 octobre
Mme MENON née FOURRÉ Marie-Louise ----- 06 novembre
Mme HAUDUC née AUBERT Marie ----- 30 novembre

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui doit se faire recenser ?

- Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ?

- Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- Le recensement vous permet également d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune sans avoir à faire de démarche.

Comment se faire recenser ?

Se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans avec les pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille des parents
- Carte d'identité du mineur (en cours de validité)



LE CHANTIER « ARGENT DE POCHE »

Le chantier « Argent de Poche » s'est déroulé cet été du 18 au 21 juillet.

Encadré par Axel Guerrier et Floriane Coulon, les jeunes ont rangé et nettoyé les classes et la garderie.

Le but des chantiers argent de poche est de rassembler les jeunes autour d'un projet. Chaque jeune reçoit 15 euros par après-midi.

Condition de participation :

Il faut avoir entre 16 et 18 ans ; Chaque jeune est contacté par le biais de la Maison Initiative Jeunesse de la date de ces chantiers.

BERCON Antonin, DUPONT Olivier, JAGUELIN Florian, PACORY Loukas, LESELLIER Sasha et PLESSIS Eliott ont participé à ce chantier.



La rémunération est de 15 euros par jour, à raison de 3 heures quotidiennes, et le **coût pour la commune a été de 300 €**



Les infos de votre commune en direct !

Pour faciliter la circulation de l'information, la commune vient de se doter de l'application IntraMuros, actuellement en cours de déploiement.

Disponible gratuitement, il suffit de la télécharger sur **votre téléphone portable ou tablette** et de sélectionner **Saint Mars-sur-Colmont** parmi les communes déjà abonnées dans le département de la Mayenne.



IntraMuros va permettre de diffuser des informations ou des alertes. Elle comporte par ailleurs de nombreuses autres fonctionnalités que nous pourrons développer progressivement avec vous dans les semaines à venir (services, artisanat et commerce dans la commune, actualités, points d'intérêt, Associations et calendrier des manifestations, sondages, signalement et remontée d'informations...).

Merci de relayer l'information autour de vous (famille, amis, associations....)

En téléchargeant gratuitement l'application mobile IntraMuros, vous aurez accès à toute l'actualité de la commune, des acteurs locaux et de la communauté de communes (écoles, associations, commerces, ...). Grâce à l'application, vous aurez la possibilité de recevoir des notifications ou des alertes directement sur votre téléphone. Vous pouvez

choisir de recevoir toutes les actualités ou bien de recevoir des actualités ciblées (par exemple les écoles, les manifestations, etc...). Grâce à l'application, vous aurez également la possibilité de nous faire des signalements (ex : dépôt de déchets sauvages, chute d'arbre sur la chaussée, etc, ...)



Parce que bouger est
nécessaire pour la santé !

Siel Bleu est une association à but non-lucratif, qui donne la possibilité à chacun, quels que soient ses capacités, son lieu de vie, d'améliorer sa santé et son bien-être tout au long de sa Vie.

Les bienfaits sont multiples, en voici quelques exemples :

- Meilleure pression artérielle
- Agilité, équilibre, coordination,
- Souplesse articulaire,
- Maintien de la masse minérale osseuse,
- Communication, partage, échange, bien être psychologique, estime de soi.

Bien-être, qualité de vie au travail, prévention santé, cohésion d'équipe, tels sont ses objectifs. Siel Bleu intervient pour tout public, elle propose également des activités personnalisées à tous les secteurs d'activité (BTP, industrie, grande distribution, administratif...) et à toutes les configurations de travail. D'autre part, disposant de la certification Qualiopin elle propose des formations pour votre personnel...

La structure peut aussi intervenir au domicile, dans les Ehpad du département. Elle a de plus *des conventions de partenariat avec la polyclinique du Maine et France Parkinson.*

A Saint Mars sur Colmont, Siel bleu est présent.



C'est Adil, chargé de prévention à l'association départementale de la Mayenne, qui assure les séances chaque jeudi de 9h15 à 10h15 sauf période de vacances scolaires.

Une vingtaine de personnes adhèrent, chaque participant du groupe s'investit en fonction de ses envies, de ses besoins, de ses capacités, avec un encadrant bienveillant et professionnel et ce, dans la bonne humeur. Le tarif est de 50 € par trimestre.

SERVICES A LA PERSONNE

ADMR de la Colmont



L'ADMR de la Colmont emploie 19 salariés, 1 secrétaire administrative et compte 10 bénévoles qui accompagnent plus de 180 bénéficiaires sur les communes de Châtillon-sur-Colmont, Saint-Georges-Buttavent, Saint-Mars-sur-Colmont et Oisseau.

Des services à domicile pour tous :

- Ménage
- Repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Téléassistance
- Petits travaux, jardinage et bricolage



Le goûter de l'ADMR pour Noël a eu lieu à Saint Mars-sur-Colmont le 09 décembre

ADMR de la Colmont

02.43.03.65.61

13, rue Vauboire

53100 Châtillon sur Colmont

la colmont@admr53.fr

Référents locaux

Véronique BONNEAU : 02.43.04.17.29

Marie Céline LECOQ : 07.86.67.16.76



RESO'AP

L'association RESOAP propose des accompagnements hors domicile, grâce à l'aide de chauffeurs bénévoles.

Pour quel besoin ?

- Pour aller faire les courses,
- Pour se rendre à un rendez-vous médical,
- Pour se rendre à un entretien d'embauche,
- Pour rendre visite à un proche etc ..

Qui peut utiliser les services de RESOAP ?

Toute personne, domiciliée dans l'un des secteurs couverts par le dispositif, isolée ou dépourvue de moyen de locomotion et ne pouvant faire appel aux systèmes de transport existants, peut s'inscrire à ce dispositif.

Pour bénéficier des services de l'association, il est nécessaire d'être inscrit, en contrepartie de l'adhésion, une cotisation annuelle de 10 € vous sera demandée.

Comment se déroule un accompagnement véhiculé après inscription ?

Contactez la plateforme **RESO'AP** 48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie par téléphone au 02 43 39 44 49 **du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H** ou par mail contact@resoap.fr

Ou Mr Jean-Marie BONNEAU, membre du RESO'AP par téléphone au 06.72.79.79.04

TARIFS LOCATION SALLE

	Commune	Hors commune
Caution	150 €	150 €
Vin d'honneur	70 €	90 €
Vin d'honneur sépulture	30 €	30 €
Buffet campagnard, soirée familiale (1repas)	115 €	145 €
Banquet, mariage (repas le midi ou journée complète)	165 €	205 €
Soirée familiale (1 repas) + lendemain midi	170 €	235 €
Journée complète + lendemain midi	225 €	270 €
Assemblées, Soirée familiale sans repas	80 €	100 €
Nuit de la St Sylvestre	165 €	170 €
Associations locales : Bal payant, concours de cartes	Chauffage en saison	/
Associations locales : assemblées générales ou réunions	gratuit	/
Associations locales : un repas	75 €	/
Chauffage (1 journée de location)	35 €	35 €
Chauffage (1 journée 1/2 de location)	50 €	50 €

Sous réserve que la salle soit rendue dans son état, la caution de 150 € demandée sera restituée le lendemain midi.

Le prix de la location sera réglé comme suit :

- La moitié du tarif de location lors de la réservation définitive
- Le solde sera donné à la restitution des clés de la salle après la location, plus les frais de remplacement de vaisselle.

La vaisselle cassée sera remboursée au prix de revient du remplacement en vigueur.

Pour les réservations, appeler au 06 38 33 50 50.

Merci d'indiquer votre nom et numéro de téléphone sur le répondeur.

Entretien de voirie – cimetière et les pesticides !

Depuis le 1er janvier 2017, fini le recours aux produits chimiques pour entretenir les espaces ouverts au public. Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, la loi oblige les élus à se poser la question des alternatives. Si l'on pense à la santé de la population, à l'air ambiant respiré, aux sols, à l'eau...on doit s'y adapter, même si c'est un travail qui demande plus de temps que de désherber chimiquement.

L'agent communal, employé 3 jours et demi par semaine, ne peut à lui seul assurer le désherbage dans sa totalité. Il faut aussi changer son regard et accepter la présence d'herbes ainsi qu'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public. Le passage du rotofil permet de maîtriser la pousse de la végétation spontanée dans les caniveaux, base de murs, d'habitations ou de haies. Il ne s'agit pas de désherber, mais d'entretenir un espace. Pour un gain de temps, ces fauches sont réalisées avant le passage de la balayeuse.

Cela n'évoque pas un manque d'entretien, c'est une perception négative « des mauvaises herbes ». L'entretien de l'espace situé devant son habitation pourrait être allégé par chacun des riverains, d'ailleurs déjà quelques habitants arrachent eux-mêmes à la main les herbes et nous les en remercions.



Grâce à la modification de tous et l'implication de l'agent communal en charge des espaces verts, la gestion des espaces publics sans pesticide serait réalisée du mieux possible.

Nous sommes bien conscients des difficultés d'entretien des trottoirs, pour rappel les trottoirs Route de Oisseau – Le Pas ont été refaits en début 2002.



Quant aux cimetières, sans pesticide, vous pouvez vous faire déborder très rapidement. Il suffit qu'il y ait un orage en été pour qu'il soit envahi par de l'herbe qui dépasse des tombes. Et ça, c'est socialement très compliqué.

Il est illusoire de vouloir lutter contre l'herbe. Il faut aménager le cimetière de telle sorte qu'il soit compatible avec la nature, qui est plus forte que nous.

Le Conseil Municipal envisage d'organiser des journées citoyennes comme font certaines communes voisines.

« Une Naissance, Un Arbre » : objectifs de l'opération

Les communes qui participent à l'opération **Une Naissance, Un Arbre**, soutenue par la Région Pays de Loire, s'engagent à planter sur le domaine public autant « d'arbres de bienvenue » que de nouveau-nés.

Un jeune plant mis en terre pour saluer la venue au monde d'un bébé dépasse la simple tradition. C'est un geste fort chargé d'espoir, car l'arbre est le symbole d'une vie à protéger car appelé à se fortifier.

A Saint Mars-sur-Colmont pour l'année 2022, nous avons accueilli 7 bébés. Pour célébrer ces naissances, 7 plants aux essences de la région ont été mis en terre sur le stade Pierre Noël le samedi 30 décembre.



A chaque arbre, un écriteau a été déposé avec le prénom de l'enfant et son année de naissance.

Ainsi chaque nouveau-né Marsicolmontois devient le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance. Ce geste symbolique contribuera à la préservation de notre nature.

Frelon asiatique

Cycle biologique

Fin avril : sortie d'hivernage des reines, installation du pré-nid (5 cm de diamètre)

Avril à juillet : développement de la colonie et grossissement du nid (30-40 cm de diamètre)

Fin juillet - octobre : colonie et taille des nids au maximum

Fin octobre : départ des futures reines pour fécondation. Mort de la vieille reine et des ouvrières progressivement jusqu'à fin décembre

A partir de mi-décembre : les nids se vident et se dégradent assez rapidement sous l'action des intempéries



Les enjeux

Risques apicoles :

- Déprédation sur les ruchers : à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche
- Réduction de la capacité de production : diminution du nombre d'abeilles
- Réduction de la capacité de la colonie à constituer ses réserves
- Probable amplification des problèmes sanitaires

Risques agricoles :

- Réduction de la pollinisation sur fruits rouges en période estivale
- Dégâts sur fruits

Risques humains :

- Défense collective du nid, risque d'attaques à proximité ou lors de dérangement des nids (taille de haie, utilisation de tondeuses ou tronçonneuses à proximité)
- Espèce opportuniste : diversité des supports, hauteurs, interface avec la population donc exposition aux risques importante

Risques environnementaux :

- Atteinte à la biodiversité : risque pour les pollinisateurs sauvages
- Destructions des nids des insectes sociaux

LA LUTTE

La destruction des nids le plus tôt possible est le meilleur moyen pour limiter les effets délétères du frelon asiatique et son expansion. La destruction par aspersion d'un insecticide foudroyant sur et dans le nid suivi de son démontage est conseillé.

La commune a décidé de maintenir son adhésion à un plan collectif VEPS'Action près de POLLENIZ en prenant en charge financièrement les factures pour destruction des nids dans la limite de :

- 50% pour un coût d'opération jusqu'à 110 €
- 60% pour un coût d'opération supérieur à 110 € jusqu'à 200 €
- 75% pour un coût d'opération supérieur à 200 €

5 interventions ont été faites en 2023. Lors de la découverte d'un nid, à la demande du particulier, le référent remplit une demande d'intervention pour transmission à POLLENIZ qui coordonne la destruction et l'enlèvement des nids par le biais d'une entreprise prestataire et assure la partie financière dont la prise en charge communale.

Référent communal à contacter: Mr Jean-Marie BONNEAU 06.72.79.79.04

REPAS DES AÎNÉS

Le 20 mai dernier, les Marsicolmontois (es) de 68 ans et plus se sont retrouvés autour d'un traditionnel repas dansant, 64 convives ont participé à ce moment de convivialité.

Ils ont pu savourer le repas préparé par Aurélien Chesneau du Restaurant « Le St Médard » et servi par des bénévoles.



Madame Madeleine CUISINIER et Monsieur LAVIDALIE Henri ont été les doyens de cette journée.

Vous pouvez noter dès à présent, le prochain rendez-vous qui est fixé au samedi 20 avril 2024.

C'est une tradition à la veille des vacances scolaires de Noël

Les enfants de l'école, leurs enseignantes, le personnel périscolaire et de la restauration scolaire se retrouvent autour d'un **repas de Noël à la cantine** avec un menu revisité pour être festif et gourmand tout en conservant une qualité nutritionnelle.



MENUS

Petits fours

Suprême de chapon agrémenté de marrons et de pommes de terre

Fromage

Bûche glacée au chocolat et friandises au chocolat

Les enfants étaient ravis !



En fin de journée, les enfants ont présenté un spectacle préparé à l'école pour honorer l'arrivée du Père Noël qui les a généreusement récompensés pour leur assiduité à l'école.

VIE SCOLAIRE

Année scolaire 2022 – 2023

Le thème de l'année scolaire 2022-2023 était l'art. Les élèves ont pu se rendre, au printemps, au musée d'art contemporain de Pontmain pour voir une seconde exposition.



La classe de maternelle-CP de Mélanie Dutertre a participé à différentes activités dans le cadre du salon du livre jeunesse « Croq' les mots marmots ». Avant de recevoir en avril l'auteur illustrateur Vincent Mathy, les enfants ont mis son travail à l'honneur en réalisant une cabane de lecture inspirées par ses albums.



A partir du mois d'avril, les élèves de ce/ cm ont commencé des séances de vélo afin de se préparer à des sorties sur route ou sur voie verte. Les cm1 / cm 2 ont réalisé au total une centaine de kilomètres. Lors de ces sorties sur route, nous nous sommes rendus à l'allée couverte du Petit Vieux Sou. Nous avons également rejoint le reste des élèves de l'école aux jardins des Renaudies pour la sortie de fin d'année.



VIE SCOLAIRE

Le jeudi 25 mai, la classe de ce/cm s'est rendu à l'espace Mayenne pour une initiation au judo dans le cadre des championnats de France par équipe. Ils ont pu rencontrer différents champions et découvrir plus amplement cette discipline.



Le vendredi 26 mai, le village accueillait les boucles de la Mayenne. Les élèves ont participé à la décoration du bourg.



Les ce / cm ont participé à un concours sur l'égalité garçons / filles. Le groupe de Ce1 / Ce2 a gagné le premier prix de leur catégorie. La cérémonie de remises des prix a eu lieu le jeudi 30 mai à la préfecture de Laval. Leur vidéo est visible sur le site internet de la préfecture.



La fin d'année scolaire fut marquée par la fête d'école organisée par l'Association des parents d'élèves le 2 juillet ainsi que la dernière journée d'école. Lors de cette dernière journée, les enfants ont fait des activités autour du sport.



Année scolaire 2023 – 2024

Cette année scolaire, les thèmes de travail sont les jeux olympiques et les cinq continents. Afin de préparer la classe découverte qui aura lieu du 09 janvier au 12 janvier, les élèves de la classe de ce/ cm ont organisé une vente de saucissons. Ils ont préparé les mots, ils ont comptabilisé les commandes puis envoyé le mail de commande et ils ont préparé les commandes afin de les remettre à tous les acheteurs. Merci à toutes les personnes de Mars sur Colmont qui ont participé à cette opération.



Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école ont préparé des créations pour le marché de Noël. Celui-ci était organisé par l'Association des parents d'élèves, le samedi 9 décembre.



Vendredi 22 décembre, le spectacle de Noël a eu lieu. Les maternelles / Cp ont présenté une chanson ainsi qu'une petite pièce de théâtre. Les Ce / Cm ont présenté le travail effectué en musique depuis le début d'année scolaire.



CALENDRIER

JANVIER

27 Concours de belote (USSM)
28 Galette des rois (USSM)

FEVRIER

11 Super loto (APE)

MARS

17 Matinée tripes et bourguignon (USSM)

AVRIL

13 Activités au four à pain (Fournées Marsicolmontoises)
20 repas des aînés (CCAS)

MAI

4 Buffet campagnard (USSM)
8 Commémoration (AFN)
20 Tournoi de foot (USSM)

JUIN

1^{er} Activités au four à pain (Fournées Marsicolmontoises)
1^{er} et 2 Fête communale de la Saint Médard (Comité des Fêtes)
9 Fête de l'école (APE)

AOÛT

25 Concours de pétanque (Comité des fêtes)

SEPTEMBRE

14 Activités au four à pain (Fournées Marsicolmontoises)
21 Soirée entrecôte/frites (USSM)

OCTOBRE

5 Pot au feu (Comité des fêtes)

NOVEMBRE

3 Loto à Ambrières (Comité des Fêtes)
11 Commémoration (AFN)

Un départ en retraite...

Le temps est venu pour Christine, votre factrice, de prendre une retraite bien méritée.

Un grand merci à Christine pour toutes ces années de dévouement auprès des Marsicolmontois. Dans ses tournées, elle a toujours eu un mot sympathique pour les personnes rencontrées et était toujours attentive aux personnes isolées. Par ailleurs, Christine avait une connaissance du terrain fort appréciée des élus étant souvent la première à connaître les nouveaux arrivants.

Nous lui rendrons un petit hommage le samedi 27 janvier lors de la cérémonie des vœux 2024.

Nous lui souhaitons de tout cœur une belle et heureuse nouvelle vie !



LES FOURNEES MARSICOLMONTaises



Les Fournées vous proposent toujours de délicieuses viennoiseries et pains cuits à l'ancienne au fournil et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Un grand Merci à tous les membres qui ont pris part aux activités.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 !

Amicalement
Hubert RICOUPEL.

DATES A RETENIR

- Le 13 avril Fournées
- Le 1^{er} juin lors de fête de la St Médard
- Et le 14 septembre Viennoiseries offertes pour l'école

Pensez à réserver !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La fête de fin d'année

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) a invité les Marsicolmontois et leurs proches à se réunir pour cette incontournable rencontre qui s'est déroulée au mois de juin.

Nombreux ont été celles et ceux qui nous ont rejoint pour partager ce moment de convivialité (avec une restauration et buvette sur place, la mise à disposition d'une structure gonflable et de jeux extérieurs, dépouillement de la tombola). En parallèle de cela, c'est sous le soleil que les enfants de l'école ont fait leur show !

Par ailleurs, l'équipe de l'A.P.E, tient à transmettre des remerciements spéciaux :



- Au restaurant le St Médard, pour la préparation du plat principal
- A l'USSM (club de foot du village), pour le prêt du matériel de sonorisation ;
- Ainsi qu'à l'Association des Parents d'Elèves de Le Pas, pour le prêt d'un jeu en bois « fait main ».



Les décorations de Noël

Comme chaque année, l'A.P.E a mis en place les décorations extérieures devant l'école. Tout au long de ce mois de Décembre, mois marquant en cette période de fêtes de fin d'année, les enfants se sont donc rendus à l'école avec des étoiles pleins les yeux face à ses illuminations étincelantes.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le Marché de Noël



Samedi 9 décembre, l'A.P.E a souhaité renouveler son marché de Noël, cette fois-ci, à la salle des fêtes. Une soirée conviviale et très appréciée, au cours de laquelle les Marsicolmontois ont pu déguster en famille ou entre amis, des boissons chaudes, des sandwiches/galettes saucisses, des gâteaux réalisés par les parents d'élèves, ainsi que des châtaignes grillées ramassées par les familles de l'école.

Un espace de restauration avait été installé en extérieur, dans la cour de la salle des fêtes, et l'intervention de David Luka (animateur musical), venu chanter pour l'occasion, a permis d'inscrire cette soirée sur un ton festif.

Cette animation musicale a su accompagner l'arrivée du Père-Noël qui a fait le déplacement avec son lutin, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands ! Les enfants ont même eu l'opportunité de lui déposer leurs lettres, et d'être photographiés en sa présence/avec lui.



Les deux salles communales accueillait des producteurs, commerçants et artisans locaux. Les élèves de l'école et les maîtresses, avaient, eux aussi un stand de créations entièrement réalisées par leurs petites mains.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



L'esprit de Noël c'est aussi la mise en scène d'une crèche qui, installée par une maman de l'école, embellit l'église Saint-Médard tous les ans.



L'équipe de l'A.P.E remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement des manifestations durant l'année 2023. Aussi, l'équipe compte sur votre présence pour les événements à venir – Nous vous invitons d'ailleurs à prendre note du « **Super loto** », qui se déroulera **le Dimanche 11 février 2024, à 14h00** à la salle polyvalente d'Ambrières-les-Vallées, et animé par *Eric animation*.

Très belle année 2024, remplie de joie et d'une bonne santé !

COMITÉ DES FÊTES

Suite au départ de Patricia Gandon que l'on remercie pour tout son investissement pendant 19 années, une assemblée Générale extraordinaire a eu lieu le 06 avril, c'est Marie-Agnès Pollas qui a été élue Présidente du Comité des Fêtes.

Le 3 et 4 juin

Attendue tous les ans, la fête locale s'est déroulée sur deux jours, les 3 et 4 juin. La fête a débuté le samedi par un vide-greniers avec une vingtaine d'exposants qui s'étaient installés pour proposer la bonne affaire aux visiteurs venus tout au long de la journée. Avec David Luka, un concert a eu lieu l'après-midi.

C'est dans une ambiance festive que beaucoup ont pu profiter de la soirée entraînante animée par les bérêts verts, tout en dégustant un buffet campagnard préparé par Aurélien Chesneau du restaurant le Saint Médard.

Un feu d'artifice a clôturé cette première journée.

Le dimanche matin, comme plusieurs années, tout au long de la matinée des courses cyclistes pour juniors ont été organisées. Vers 14h, place au concours de palets où les équipes se sont affrontées en toute amitié.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont passé de leur temps pour ce rendez-vous annuel.



Le 27 Août

A eu lieu notre tournoi de pétanque en doublette. C'est sous un beau ciel bleu et dans une bonne ambiance que 22 équipes ont pu se mesurer dont 1 équipe féminine qui est repartie avec 1 bouquet de fleurs pour chacune des participantes.

Le classement :

Mrs TRIHAN Nicolas et MENON Daniel ont terminés 1^{er}

Mr BRANLY Mattéo et Mme GUILLOIS Mélina ont terminés second

Mrs MEUNIER Christophe et FLANEAU Fabrice terminent 3^{ème}



COMITÉ DES FÊTES

Le 21 octobre : repas Pot au feu

Ce samedi midi, un pot au feu a été organisé à la salle communale de Saint Mars-sur-Colmont, préparé par le Comité des fêtes.

Près d'une centaine de participants se sont retrouvés autour de ce repas, l'animation était assurée par David Luka.



Que du Bonheur pour les participants, une ambiance assurément propice aux échanges !

Le 17 décembre : Loto

Pour la première fois, le Comité des Fêtes organisait un loto à la salle d'Ambrières-les-Vallées.

Une manifestation qui a connu un bon succès avec la présence de 320 adeptes. Comme toujours, les joueurs sont venus des communes environnantes pour tenter leur chance et remporter un des nombreux bons d'achat, le premier lot étant d'une valeur de 600 euros.



Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour ces manifestations.

Le Comité des Fêtes vous souhaite tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle Année !

La Présidente,

Marie-Agnès POLLAS

Chères Marsicolmontoises, Chers Marsicolmontois

Notre association a désormais 55 ans et se porte comme un charme avec toujours ses fidèles dirigeants, des joueurs anciens et des nouveaux, des partenaires très généreux et des bénévoles toujours aussi motivés. Cela vous donne un Président heureux qui vous remercie toutes et tous de nous suivre depuis toutes ces années.

Côté joueurs, nous avons 23 licenciés seniors et 4 licenciés jeunes :

- 1 en U11 en entente avec Brecé
 - 3 en U13 en entente avec Ambrières-Cigné et Brecé
 - 23 seniors dont 5 nouveaux joueurs qui nous ont rejoint cette année. Avec un départ plus ou moins chaotique (2 matchs perdus pour commencer), nous avons enchaîner avec 7 matchs sans défaite (1 nul et 6 victoires). Ce qui nous met à la 3^e place du classement à la fin de la 1^{re} phase du championnat.
- Et un ancien joueur de St Mars, Philippe Lecoq, grande légende de l'USSM vient nous épauler pour l'arbitrage pour les matchs à domicile, merci à toi !



En haut de gauche à droite : Christian Tiratay, Noah Royer, Sébastien Faverie, Romain Herbeaudeau, Antoine Letissier, Rodrigue Gandon, Baptiste Madlon, Pierre-Luc Dubois, Olivier Pivette, Mattéo Lesaint, Sylvain Mauny.

En bas : Christian Foucher, Jérôme Recton, Ethan Royer, Josselin Laisné, Charly Guiard, Justin Guiard, Clément Churin, Rémi Roussel.

Enfants : Timéo Faverie et Timéo Dubois

Absents : Noam Béché, Théo Coneuf, Joachim Chaumont, Maxime Foucher, Florent Montastier, Maxence Péan, Sullivan Gandon, Dylan Ruault, Tanguy Flasquin

Côté partenaires

Nous souhaitons déjà rendre hommage à Jean-Claude Barré qui nous a quitté dernièrement. Il était un fidèle partenaire en outre pour l'USSM et surtout un ami durant toutes ces années, merci pour tout.

Les gobelets jetables étant maintenant interdits, il nous a fallu trouver une solution. Un de nos plus vieux et fidèle sponsor, la SCEA Olivier Guiard, horticulteur à Ambrières a souhaité nous aider à financer l'achat de ces verres. Merci infiniment à vous deux, Olivier et Stéphanie, pour ces gobelets.



Les derniers survêtements datant de 2006, il était grand temps de changer notre garde-robe. Là aussi 4 de nos partenaires ont répondu présents : Jacky Ladislas, L'Escale (Arnaud et Sandrine), BP Carrosserie (Philippe Beaudet) et le Crédit Agricole. Un grand grand merci à vous.



Nous avons aussi fait appel à la Municipalité de St Mars pour changer l'éclairage du terrain de sports pour pouvoir faire les entraînements le vendredi soir. Avec ces nouveaux halogènes, c'est le jour et la nuit, il n'y a pas photo comme on dit. Merci à vous.

Et puis surtout, je souhaitais aussi remercier tous nos autres partenaires qui nous offrent des lots pour notre tournoi de foot du lundi de pentecôte. Et comme nous avons toujours de nouveaux projets, on est susceptible de travailler ensemble.

Prenez note de nos manifestations pour l'année 2024

Samedi 27 janvier 2024 : Concours de belote

Dimanche 17 mars 2024 : Matinée tripes/Bourguignon

Lundi 20 mai 2024 : Tournoi de football

Samedi 21 septembre 2024 : Soirée entrecôte-frites

Le bureau s'associe à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2024.

Le Président

Christian Foucher

L'Amicale des Anciens combattants d'Afrique du Nord

Rappel des activités de 2023

Le Mercredi 1^{er} février : **Assemblée Générale** et Pot de l'amitié. Nous étions 17 adhérents présents.

Le Lundi 08 mai : Nous célébrons le 78^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 **avec les drapeaux des anciens d'AFN et de 1939-1945.**

Cérémonie religieuse à l'église par Mmes Allain et De Beudrap.

Dépôt de compositions florales et cérémonie au monument aux morts

Allocution par Mme Le Maire.

Un vin d'honneur a suivi à la salle des Fêtes offert par la municipalité.



Le 11 novembre : ***Nous célébrons le 105^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918*** avec le drapeau des anciens d'AFN et celui du conflit de 1914-1918.



Cérémonie religieuse en l'église de Saint Mars-sur-Colmont par Mmes Allain et De Beudrap. Dépôt de compositions florales au monument aux morts. Allocution par Mme Le Maire. Un vin d'honneur a suivi à la salle des fêtes offert par la municipalité.

Ensuite nous nous sommes retrouvés pour un repas très

copieux au restaurant Le St Médard pour fêter le 50^{ème} anniversaire de la création de notre amicale.

L'Amicale des Anciens combattants d'Afrique du Nord

A la fin du repas, six anciens d'AFN ont témoigné à chacun leur tour, avec le président de notre amicale, devant la carte et notre drapeau sur leurs séjours en AFN (événements, dates et lieux).



La soirée s'est terminée dans une ambiance très chaleureuse.

Un reportage est fait sur le Mayenne Djebel du 1^{er} trimestre 2024.

***À TOUTES ET À TOUS,
TRÈS BONNE ANNÉE 2024 !***



Depuis le 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les Vallées, Gorron, Oisseau et St-Mars-sur-La-Futaie) de la Communauté de commune du Bocage Mayennais sont accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Cette carte permet d'identifier les usagers afin d'éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service propreté :

- Par le formulaire sur le site du Bocage Mayennais
- Par mail à redevance@bocage-mayenne.fr
- Par courrier au 6 Place du Château 53300 AMBRIERES LES VALLEES ;

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières les Vallées ou envoyé par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers : une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels : des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15€ et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- Par le formulaire sur le site du Bocage Mayennais
- Par mail à redevance@bocage-mayenne.fr
- Par courrier au 6 Place du Château 53300 AMBRIERES LES VALLEES ;



Horaires des déchetteries

	Ambrières les Vallées	Oisseau	Gorron	Saint-Mars- sur-la- Futaie
Lundi	15h – 18h	10h – 12h	14h – 18h	10h – 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h – 18h
Mercredi	15h – 18h	10h – 12h	14h – 18h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h – 18h
Vendredi	10h – 12h	Fermé	14h – 18h	Fermé
Samedi	10h – 12h / 14h – 18h	10h – 12h / 14h – 17h	10h – 12h / 14h – 18h	10h 12h / 14h 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

MAISON INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2024	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 26 février au 9 mars	Semaine 6	Semaine 7
Du 22 avril au 4 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 26 juin au 30 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 21 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 23 décembre au 27 décembre	Semaine 49	Semaine 50



Renseignements :
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

CARTE JEUNES

11-29 ans

La carte jeunes est disponible au tarif de 5€, elle permet d'avoir un maximum d'avantage. Elle est valable jusqu'au 31 août 2024



Retrouver nos partenaires sur le site de la MIJ

- Faites le plein d'avantage
- De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais



LUDO'ANIM

Tout public



LA LUDOTHEQUE est ouverte

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h
et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE **est ouvert à tous** (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 29 février / 18 juillet / 24 octobre (15h-17h) 3 mai (19h-21h)

Gorron : 27 février / 23 avril / 29 octobre (15h-17h)

Landivy : 15 mars / 7 juin / 20 septembre / 22 novembre (16h-18h)

Pontmain : 23 février / 26 avril / 5 juillet / 20 décembre (16h-18h)

Chantrigné : 30 avril (14h30-16h30) 22 octobre (14h30-16h30)

Oisseau : 25 avril / 11 juillet (14h30-16h30)

Châtillon sur Colmont : 13 février (16h30 -18h30) 17 septembre (16h30-18h30)

Fougerolles du Plessis : 8 mars / 12 juillet (10h-12h)

Montaudin : 5 mars / 9 juillet / 25 octobre (15h30-17h30)

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...

...Alors pourquoi attendre !

INFO JEUNES

11-29 ans

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

- L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :
 - Construire son parcours
 - S'engager
 - Se déplacer
 - Se divertir
 - Se loger,
 - Accéder à ses droits
 - Partir à l'étranger,
 - Prendre soin de soi,
 - Travailler,
 - Apprendre à s'informer

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 22 au 26 janvier 2024 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

- Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'**Orientibus** (bus de la Région)
- Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mardi 23 janvier de 16h à 19h à l'espace Colmont de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. **Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.** Accueil gratuit.
Présentation des filières secondaires, l'apprentissage, ...

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 28 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 1^{er} mars de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise,
Association, service, ...
Vous cherchez à
recruter du personnel
saisonnier, en alternance
ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant
Faites-vous connaître dès
maintenant pour que nous
puissions vous aider avant le
jour « j » (CV, présentation, ...)



FORMATION Bafa dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 2 au 9 mars 2024 formation générale : Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Du 21 au 25 octobre 2024 formation approfondissement :

(Réduction de 35€ pour les jeunes du territoire)
Renseignement auprès de de MIJ

STAGE BABY SITTING dès 15 ans

Vacances de la Toussaint :

Au programme :
Connaissance de l'enfant
Prévention sur les accidents domestiques
Créer des activités pour les 0-8 ans
S'informer sur la législation
...



2 jours de formation gratuite afin de mettre toutes les chances de ton côté

Intervention du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Mayenne, du RPE, le réseau lecture et les services jeunesse de la CCBM
Renseignement auprès de de MIJ



Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120
Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. *Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires*

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiativessites.org

Suivez-nous sur les réseaux : Mij Bocage Mayennais





**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...

Fiscalité : accompagnement aux démarches en ligne

Logement: Caf,
Mayenne Habitat

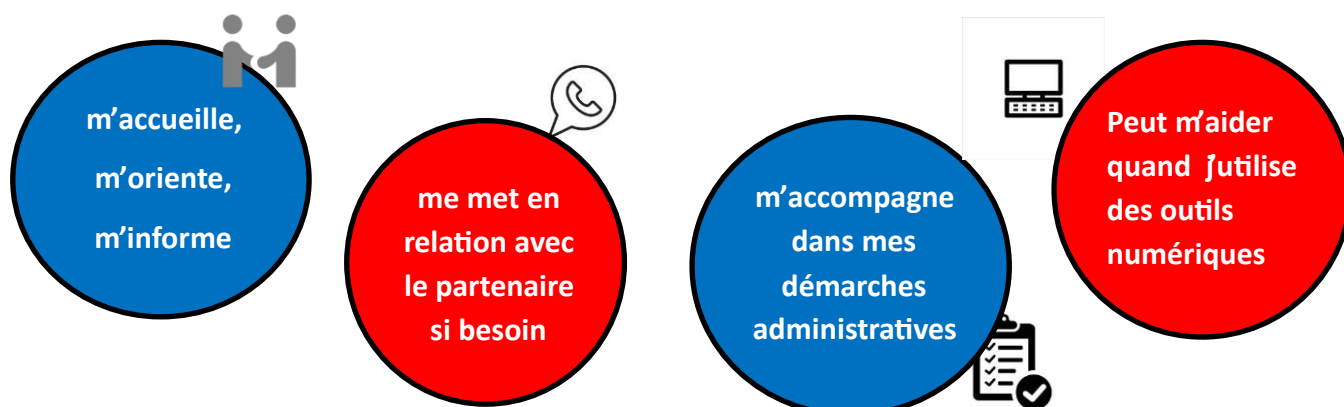
Accès au droit : conciliateur
de justice, CDAD...

Emploi : Pole emploi,
Mission locale 53,
FEPEM, structure d'emploi
et d'insertion



Titres : information sur
les pré demandes en ligne
sur ANTS: CNI, permis,
certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Gorrion

Place de la Mairie - 53120 GORRON

Tel: 02.43.30.10.58

@: msap@gorron.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi: de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



PERMANENCES DES PARTENAIRES

France Services GORRON

Jours	Partenaires	Horaires
Lundi	Mission locale (sur RDV) <i>Tous les lundis</i> 	9h30 – 17h00
Mardi	DGFIPP (sur RDV) <i>1^{er} et 4^{ème} mardis du mois</i>  Conciliateur de justice (sur RDV) <i>3^{ème} mardi du mois</i> 	9h00 – 12h00 9h00 – 12h00
Mercredi	Synergie 53 (sur RDV) <i>2^{ème} mercredi du mois</i> 	13h30 – 17h00
Jeudi		
Vendredi		

MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière



exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE

Contact : Communauté de Communes du Bocage Mayennais
Lucie DESECHALLIERS 1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 rpe@bocage-mayennais.fr



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous**

les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Des ateliers musique pour découvrir et s'enrichir



Les ateliers cuisine pour apprendre et partager



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.

N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

DON DE MOELLE OSSEUSE

**Une idée-cadeau
utile et originale :
la vie.**



Le don de moelle osseuse

« Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évoluées :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire. En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.

- Pour se pré- inscrire : **www.donmoelleosseuse.fr**

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations

17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10 (+messagerie)

Courriel: franceadot53@orange.fr

Site: www.france-adot.org

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>



Certains gestes ne peuvent pas attendre : donnez votre sang dès maintenant !

Dans les situations d'urgence, les poches de sang doivent être disponibles en moins d'une demi-heure pour ne pas nuire à la santé des patients. En fonction du degré d'urgence, les patients reçoivent un ou plusieurs types de produits sanguins : globules rouges, plaquettes, plasma.

Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. C'est donc important de donner son sang. Chaque jour, des milliers de personnes font ce geste simple : le faire régulièrement et inviter son entourage à le faire est la meilleure manière d'agrandir la communauté de donneurs.



Certains gestes ne peuvent pas attendre, donnez votre sang dès maintenant.

Venez donner votre sang à Ambrières-les-vallées

Mardi 23 Janvier 2024
Mardi 19 Mars 2024
Jeudi 30 Mai 2024
Mercredi 31 Juillet 2024
Mardi 01 octobre 2024
Mardi 17 Décembre 2024

Pour faciliter votre venue, pensez à tester votre éligibilité et à prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli [Don de sang](#)

Pour donner son sang, il faut...

Être âgé de 18 à 70 ans

Peser au moins 50 kg

Présenter une pièce d'identité

Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun

Devenez bénévole pour le don de sang
ambrieres.dondusang@gmail.com

DIVERTISSEMENT

Trouvez les 7 différences



8	1	3	9		5	7		6
	5							
4	7	2	3	6	1	8		5
6		4		1		5		
	9	5		3	8		2	1
					2			
	3			7	4			9
5	4			8		1		3
	6	7	5	9				4

E	N	I	H	P	U	A	D	C	O	D	E	M	E	E
D	R	O	G	I	R	E	P	E	R	C	H	E	I	E
N	A	V	R	O	M	E	D	N	O	R	I	G	D	D
E	E	S	U	L	N	A	H	I	B	R	O	M	R	N
N	B	E	O	R	A	U	V	E	R	G	N	E	A	E
G	S	G	T	O	U	R	A	I	N	E	I	I	C	V
O	E	S	I	R	R	E	B	R	A	S	S	D	I	S
G	N	O	O	E	E	E	N	B	R	E	U	N	P	E
R	N	V	P	S	A	D	C	F	U	D	O	A	E	N
U	E	A	S	U	O	J	N	A	J	N	M	M	U	N
O	D	E	C	E	I	O	V	A	S	A	I	R	Q	E
B	R	E	E	N	I	A	R	R	O	L	L	O	S	V
B	A	E	N	G	A	P	M	A	H	C	A	N	A	E
S	I	O	T	R	A	E	N	G	A	T	E	R	B	C

BOURGOGNE
CHAMPAGNE
ARDENNES
LORRAINE
DAUPHINE
PERIGORD
CEVENNES
NORMANDIE
LIMOUSIN
MORBIHAN
TOURAIN
AUVERGNE
BRETAGNE
PICARDIE
GIRONDE
BRESSE
BEAUC
ALSACE
SAVOIE
MORVAN
VOSGES

POITOU
PERCHE
LANDES
BASQUE
ARTOIS
VENDEE
ANJOU
BEARN
MEDOC
BERRI
JURA
BRIE

FRANCAIS
REGLIONS



